



Synthèse enquête fonds européens et EEDD

Contexte

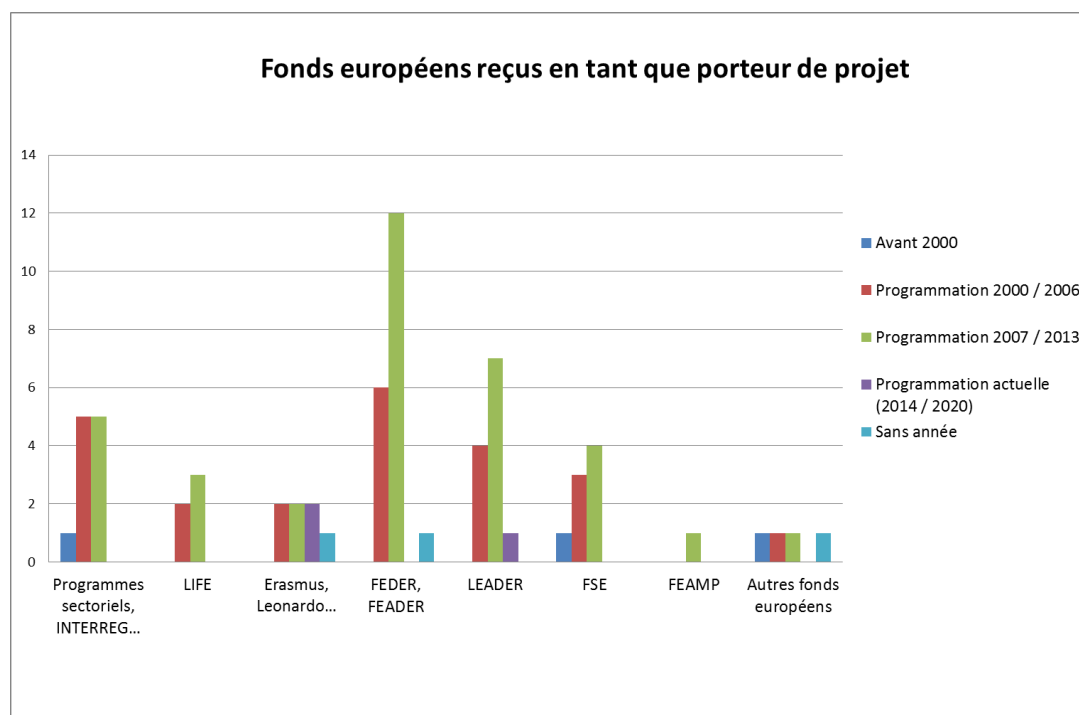
Ces données se basent sur les réponses au questionnaire envoyé en septembre 2016 par le GT Europe aux adhérents du REN et diffusé aux contacts des membres du GT, complété par le résultat de l'enquête envoyée en avril 2016 par le REEB aux réseaux d'EEDD.

Réponses

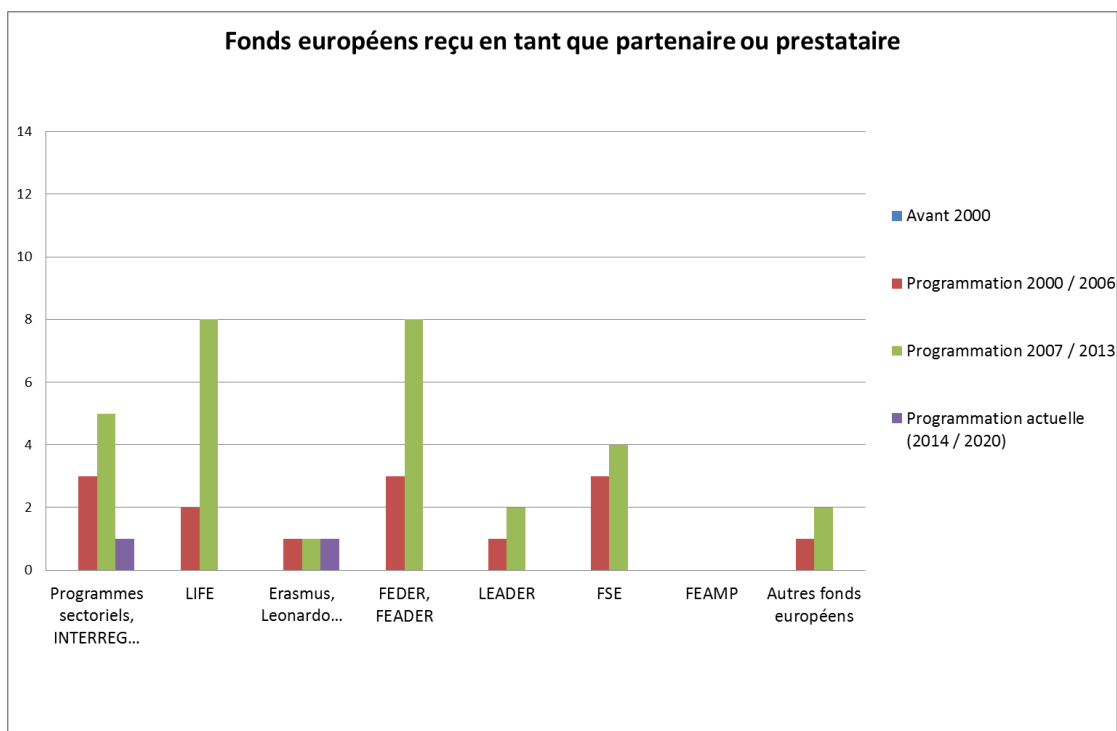
Au total, 46 structures ont répondu à l'enquête (y compris les réseaux ayant répondu en avril).

Programmations précédentes

Question : Avez-vous déjà obtenu des fonds européens en tant que porteur de projet ?

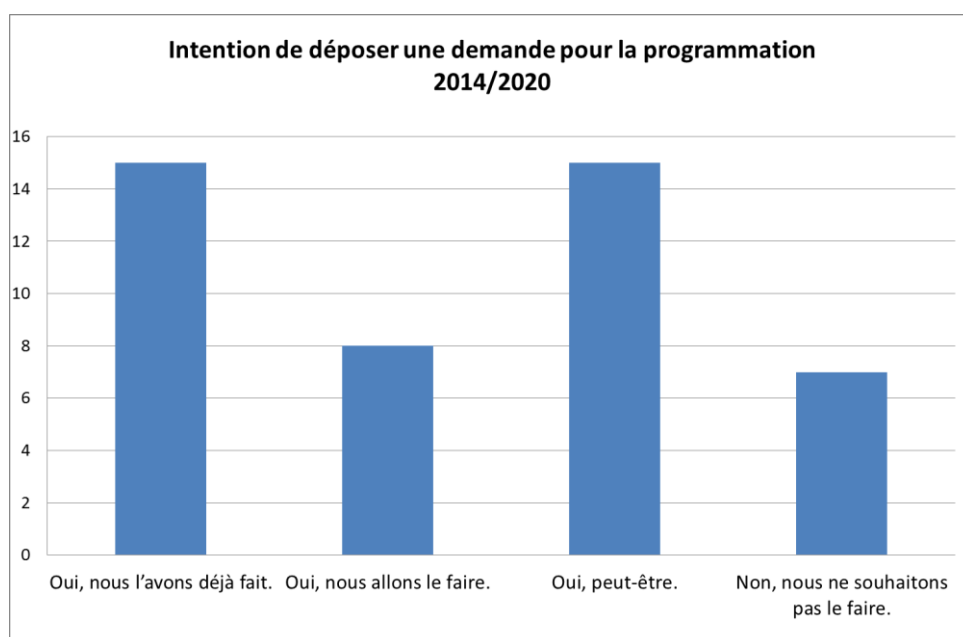


Question : Avez-vous déjà obtenu des fonds européens en tant que partenaire ou prestataire ?

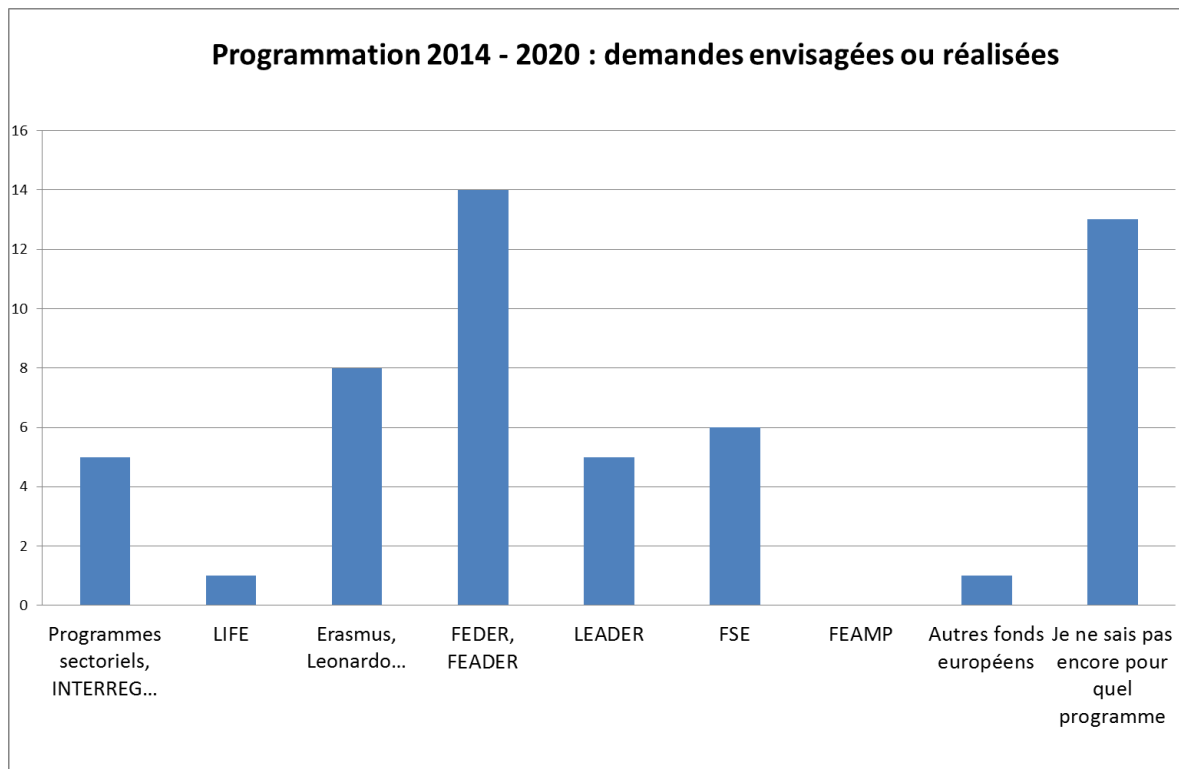


Perspectives - Programmation 2014/2020

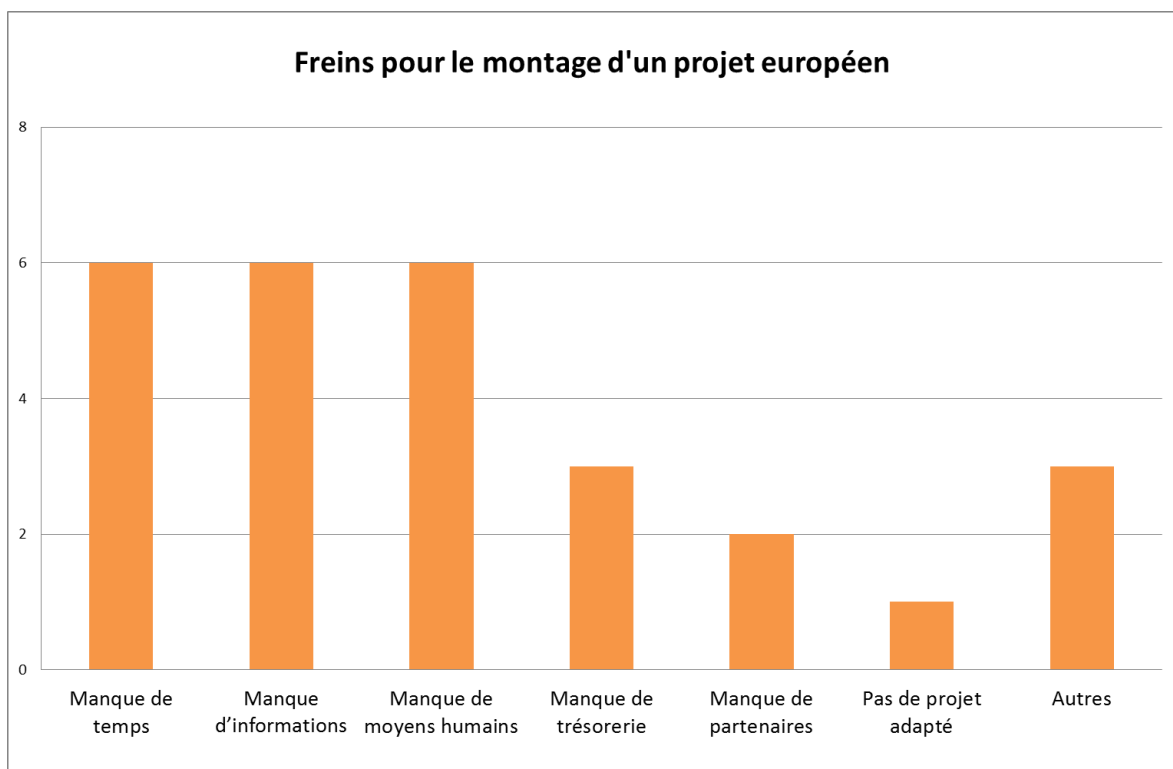
Question : Souhaitez-vous déposer une ou plusieurs demande(s) de fonds européen(s) en tant que porteur de projets ou partenaire, pour la programmation 2014/2020 ?



Si oui, sur quel(s) fonds ?



Si non, pourquoi ?



Besoins et questions par rapport aux fonds européens

Connaissance des projets européens / entrée EEDD / montage du dossier

- Manque de connaissance sur les fonds existants et sur les possibilités et conditions pour déposer des demandes de fonds.
- Quels projets sont éligibles? Comment déposer un projet ?
- Peut-être de nouveau besoin d'informations sur chacun des types de fonds et leurs spécificités afin d'être à même d'y répondre.
- Assistance sur le montage des dossiers et nouvelles réglementations sur documents à fournir.
- Information.
- Trucs et astuces pour pas perdre de temps dans la constitution des dossiers / Meilleure visibilité des dossiers déposés dans le secteur EEDD pour une meilleure synergie et coordination / Meilleure connaissance des axes EEDD de l'Union Européenne (grandes orientations, textes de référence, programmes concernés...) pour avoir un meilleur argumentaire adapté.
- Aides technique et méthodologique.
- Je n'ai pas encore creusé le fond du cadre administratif des dossiers, mais les documents parcourus et les premiers échanges avec Région / DIRECCTE nous font penser que cela serait atteignable.
- Je ne sais pas si nous y avons droit, quelles sont les conditions d'obtention et quelles sont les obligations qui en découlent en cas d'obtention.
- Mieux connaître les fonds FEAMP.
- Besoin de clarifications.
- Des questions très administratives : relations à clarifier avec partenaire et intervenants, bénévolat valorisé et montant à valoriser, dépenses éligibles ou non...
- Connaître les possibilités de financements européens pour des projets d'éducation à l'environnement et d'échanges culturels.
- Avoir une personne référente mutualisé entre les réseaux pour éplucher tous les fonds européens accessibles à nos actions.
- Une exigence sur l'innovation de l'action.
- Comment se simplifier la tâche.

Modalités de paiement / coûts éligibles / avance de trésorerie

- Notre besoin est que les fonds européens intègrent dans leur assiette la réalité des coûts d'une association quand du travail salarié interne est concerné. Actuellement, les règles du FEDER sont adaptées au financement de la sous-traitance et de l'investissement.
- Besoin absolu de facilité de trésorerie!!! Nous sommes très limités dans nos ambitions européennes faute de solution de trésorerie (2 ans de délais entre les dépenses et versement des fonds par l'Europe) et avons déjà failli mettre la clé sous la porte à cause de ce problème.
- Comment anticiper le besoin de trésorerie ? sachant que certaines banques même très éthique comme le crédit coop ne propose pas de dailly sur les fonds européens. Qui a étudié la nouvelle programmation sous le prisme EEDD ? pour les réseaux et pour nos adhérents.
- Avance de trésorerie - montage de dossier.
- Gros problème de trésorerie et gestion du projet. Nous attendons encore le solde de l'action terminée en juin 2012...

- Besoins = créer un fond associatif pour permettre l'avance de trésorerie sur les projets européens.
- Concernant le FEDER, nous avons constaté l'augmentation des seuils (de 5 000 euros pour l'ancien programme à 50 000 euros maintenant).
- Très grosse lourdeur administrative mais on y est arrivé en tant que porteur pour une petite structure associative ; je pense que cela reste une sacrée piste à creuser, magistralement sous exploitée par nos structures d'EE... et pourtant... il faut dégager du temps d'ingénierie administrative, sans doute à mutualiser à plusieurs structures... après, sur le fond des projets, on a les billes pour être dans les clous et développer plein de choses.

Recherche de partenaires

- Comment trouver des partenaires, des réseaux EEDD, des territoires dans les autres pays européens.
- Un élément intéressant serait de pouvoir savoir quels sont les acteurs de l'EEDD concernés par des programmes Leader ET intéressés éventuellement pour des projets de coopération entre deux territoires Leader.
- Et sur les fonds européens, je trouverais bien que l'on travaille entre réseaux pour monter des demandes ambitieuses ensemble !
- Intérêt pour échanges avec d'autres pays mais on ne prend pas le temps de s'y pencher.

Non mise en concurrence

- Comment répondre aux demandes de commande publique quand on est dans une logique de co-construction.
- Il faudrait valider une argumentation technique qui permette aux associations d'un même réseau de ne pas être mises en concurrence entre elles dans un projet collectif... (cf règles européennes). On a construit notre propre doctrine sur le sujet, avec l'appui des services instructeurs qui ont validé à l'époque, mais il faut sans cesse recommencer, il faudrait sans doute mutualiser.

Questions liées à la réforme territoriale

- Pour les nouvelles régions qui fusionnent, quelle possibilité de solliciter indifféremment une des 3 (dans notre cas). Programmes existants ou d'intégrer dans un PO un projet "interreg".
- Des réunions ont été organisées par la Région, depuis moins de questions mais ça paraît toujours aussi lourd + la problématique de fusion des régions avec des financements européens scindés jusqu'à 2020.